

Appel à projet déchets verts



Cible(s) : Toute personne morale (association) ou groupement de personnes morales, à but non lucratif autorisée à percevoir des subventions sur le territoire de Toulouse Métropole.

Précisions : Cet appel à projets s'adresse aux associations qui œuvrent auprès des habitants et les incitent à gérer, sur le lieu de production ou à proximité, les déchets verts issus de l'entretien de leurs jardins.

Objectif : permettre un retour au sol de la matière et une diminution des quantités collectées ou amenées en déchèteries.

Calendrier

à **15 octobre** : Lancement de l'appel à projets Déchets verts

à **31 décembre 2020 avant 18h** : limite de réception des candidatures par envoi du formulaire, à transmettre :

> par mail : reduction.dechets@toulouse-metropole.fr

ou

> par voie postale :

Appel à Projet Déchets Verts

Direction Déchets et Moyens Techniques

Service « Evolution des pratiques des usagers »

Toulouse Métropole

1 place de la légion d'honneur

BP 35821

31505 Toulouse Cedex 5

Les projets jugés recevables et éligibles feront l'objet d'une évaluation, selon les critères définis (cf détails via lien, rubrique « En savoir plus » ci-dessous). Les résultats finaux, avec le montant de l'aide accordée, seront annoncés à l'issue de cette étape et après passage en comité de décisions début 2021. Les projets retenus devront être réalisés avant juin 2022.

En savoir plus : <https://www.toulouse-metropole.fr/-/appel-a-projet-pour-favoriser-la-gestion-in-situ-des-dechets-verts>